



CONSEILLERS SYNDICAUX, SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS :

FAITES VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION !

Vous habitez une copropriété ou vous en êtes représentant.e, sur le secteur de Beaujeu et de Belleville-En-Beaujolais ?

Vous devez penser à faire ravalier votre façade ? La chaudière doit être remplacée ? La part énergétique pèse de plus en plus lourd sur vos charges et vous pensez à des travaux d'amélioration ?

Vous vous interrogez :

- Quels types de travaux sont à prévoir, et dans quel ordre ?
- Une isolation des murs stabilisera-t-elle les factures d'énergie ?
- Le confort des occupants sera-t-il amélioré ?
- Le bâtiment sera-t-il revalorisé ?
- Existe-t-il des aides financières ?

RENOV EN BEAUJOLAIS est là pour vous aider à répondre à ces questions.

En collaboration avec SOLIHA, nos conseillers, déployés dans le cadre de l'OPAH, vous accompagnent dans votre projet de rénovation en rénovation thermique performante.

En fonction de vos besoins, **un parcours personnalisé vous sera proposé.**

Celui-ci peut inclure :

- Des documents ressources,
- Une visite de votre copropriété,
- Sa participation à des réunions du conseil syndical ou à des assemblées générales,
- La réalisation d'une évaluation énergétique, le montage de programmes de travaux,
- La mobilisation d'aides financières,
- Un soutien à la mise en place d'un suivi des consommations.

Principales conditions d'éligibilité :

- Immatriculation obligatoire au registre national des copropriétés
- Immeuble(s) achevés depuis plus de 15 ans
- Travaux sur parties communes et travaux privatifs d'intérêt collectif votés en AG (exemple fenêtres privatives)
- Rénovation globale avec gain énergétique > 35% minimum

L'OPAH en bref :

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) à Belleville-en-Beaujolais et Beaujeu est un dispositif dédié à la réhabilitation et à la modernisation du parc privé existant.

Ce programme à :

- Améliorer la performance énergétique,
- Rétablir la salubrité des logements,
- Favoriser leur adaptation aux évolutions liées au vieillissement ou aux situations de handicap.

D'une durée de trois ans (2024 à 2027), l'OPAH prévoit l'accompagnement de 80 projets de travaux pour un montant total d'environ 2,5 millions d'euros.

Ce montage financier et opérationnel, cofinancé par l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), et la CCSB, offre aux (co)-propriétaires un accompagnement sur-mesure, de la faisabilité à la réception des travaux.

- Travaux réalisés par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement),
AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) obligatoire pour l'accompagnement au pilotage du projet, les démarches pour les aides financières, les votes aux Assemblées Générales, etc...

Aides financières (OPAH) :

Des aides de l'ANAH :

Collectives (à la copropriété) :

Travaux énergétiques :

- 30 à 45% du montant des travaux suivant le gain énergétique après travaux (35%/50%)
- +10% si sortie de passoire énergétique
- +20% si copropriété « fragile »

Travaux de mise en accessibilité des communs :

- 50% d'un plafond de travaux de 20.000€

Individuelles pour les copropriétaires à revenus « modestes / très modestes » :

- 1500 € à 3000 €

Des aides de la CCSB :

- 1500 € à 2 500 € (conditionnées aux aides de l'ANAH)

SOLIHA en bref :

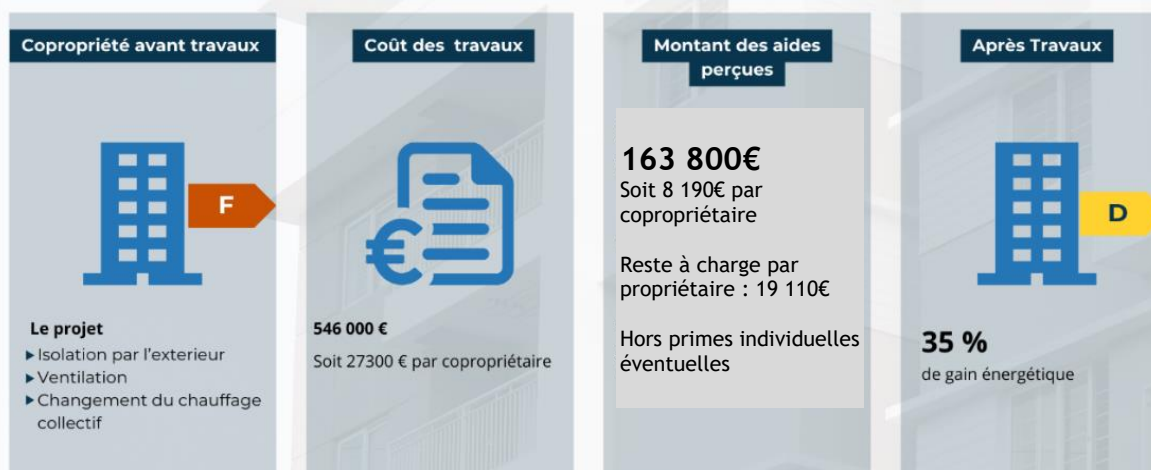
SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) est une association privée d'utilité publique engagée depuis 1942 dans l'amélioration de l'habitat.

Elle œuvre pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables.

Forte d'un réseau de 124 organismes répartis sur l'ensemble du territoire français, SOLIHA collabore étroitement avec les collectivités et les institutions afin de développer des solutions d'habitat adaptées aux besoins spécifiques des territoires.

SOLIHA est le partenaire de la CCSB pour les particuliers et les copropriétés qui s'engagent dans une rénovation thermique performante

Exemple d'une rénovation d'une copropriété de 20 lots



INFORMEZ-VOUS

Retrouvez des informations en ligne sur le site de la CCSB :
www.ccsb-saonebeaujolais.fr

SENSIBILISEZ VOTRE COPROPRIÉTÉ

Nous pouvons organiser des **réunions inter-copropriétés** autour des thèmes de la rénovation énergétique :

- les enjeux énergétiques et réglementaires,
- la gestion de projet en copropriété,
- **les aspects financiers.**

CONTACTEZ RENOV EN BEAUJOLAIS

Tel : 04 74 06 49 95

Mail : renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

105 rue de la République

69620 Belleville-en-Beaujolais

www.ccsb-saonebeaujolais.fr

